CHERATTE : une architecture originale (article vers 1980)

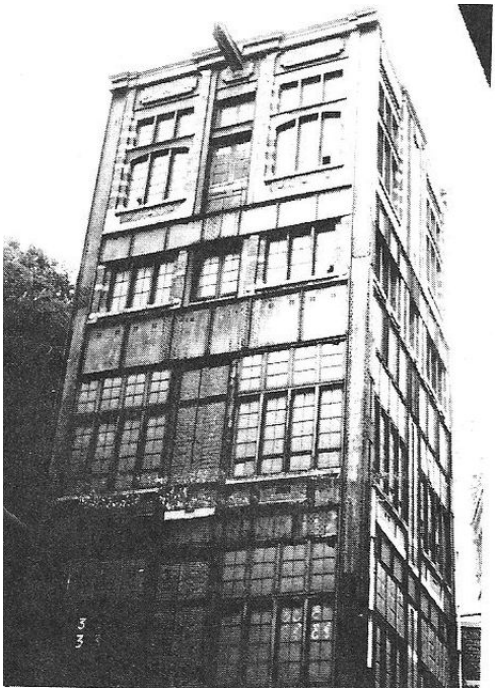
Quelques dates

- **1869** : les trois concessions de Bouhouille (accordée par A.R. 31.12.1847) , de Cheratte (A.R. 21.2.1848) et de Housse (A.R. 26.2.1848) deviennent une société unique , la « **Société Anonyme des Charbonnages de Cheratte , Bouhouille et Housse réunis** » . Auparavant , ces concessions étaient exploitées par d'anciens maîtres de fosse , à faible profondeur et par de multiples petits puits , avec des areines (canaux souterrains) débouchant dans la vallée de la Meuse ou dans des vallons latéraux .
- **1872** : A.R. autorisant la fusion des trois concessions qui deviennent « **Concession de Cheratte** » .
- **1877** : des irruptions d'eau interrompent l'exploitation ; la société est mise en liquidation .
- **1905** : rachat de la concession de Cheratte par la S.A. des **Charbonnages du Hasard de Micheroux** .
- **1910** : mise en exploitation du nouveau charbonnage **Hasard – Cheratte** .
- **31.10.1977** : fermeture du charbonnage Hasard – Cheratte .

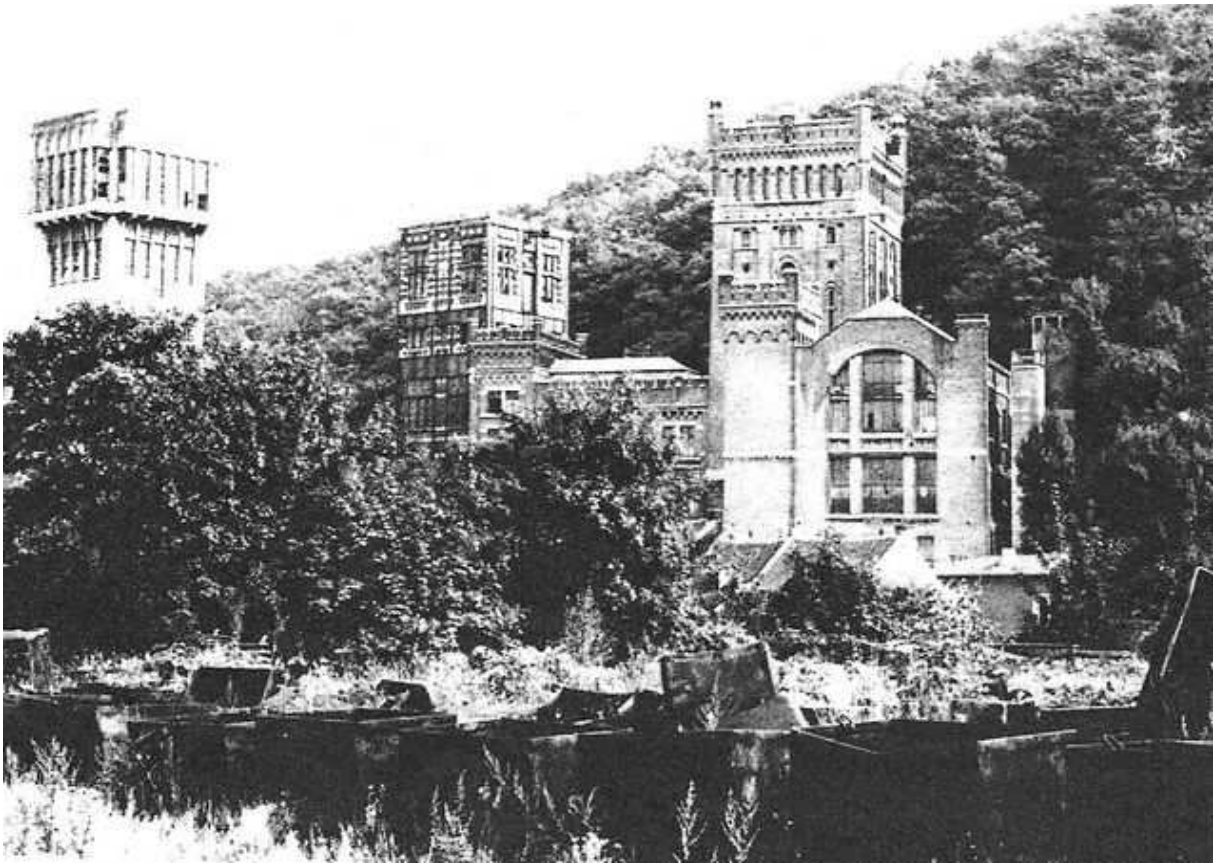
Quelques chiffres

En 1905 , lors du rachat de Cheratte par la S.A. des Charbonnages du Hasard de Micheroux :

- Superficie : 881 ha , sous les territoires de Cheratte , Wandre , Saive , Housse , Saint Remy et Trembleur
- Extraction possible : plus de 1000 tonnes par jour
- Gisement (très important) : 24 couches de charbon ¼ gras et maigre . Or , c'est l'époque où l'on commence à avoir besoin de ce type de charbon pour les poêles à feu continu , moteurs à gaz pauvre , ainsi que pour les chemins de fer et la marine .



1. Le puits n° 2 , construit en 1923-24 .

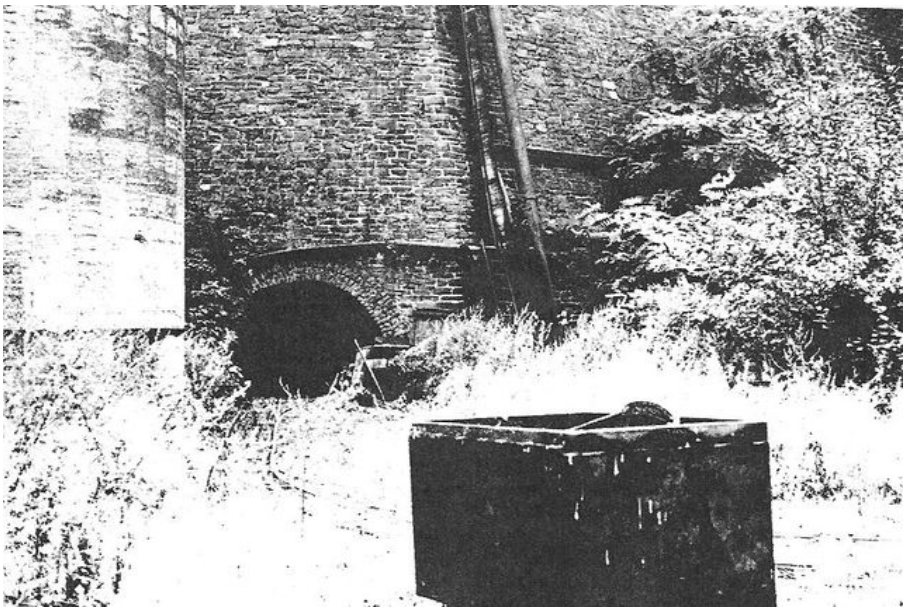


2. Siège de Cheratte : de gauche à droite : puits n° 3 , puits n° 2 , vestiaires – bains –douches , puits n°1 , station des compresseurs , puits sur la colline (belle-fleur) . A l'avant plan , parc à matériel où les berlaines sont à l'abandon

A la pointe du progrès

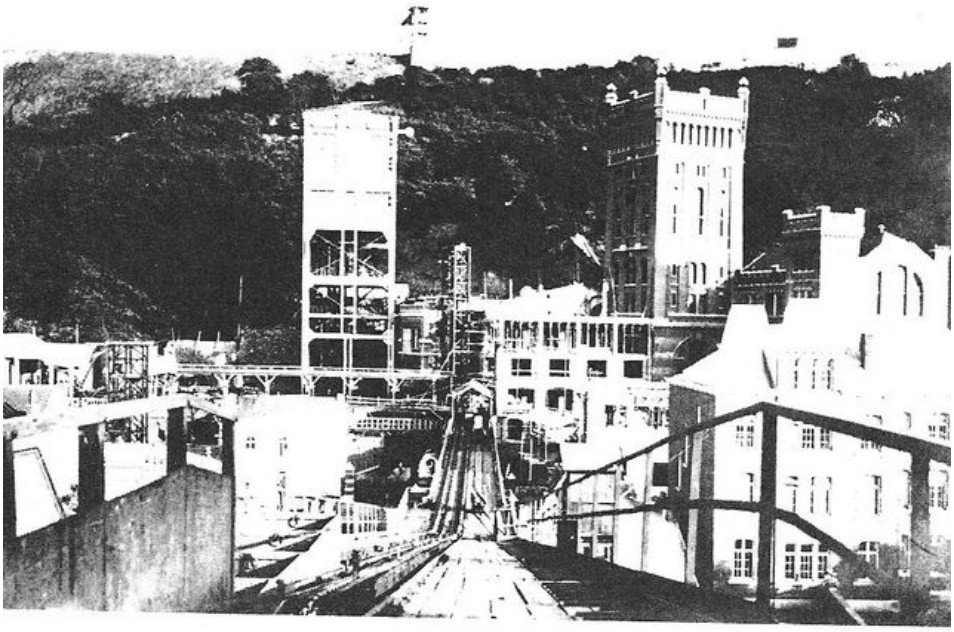
Avec les Saroléa , déjà , dans la première moitié du XIXe siècle , Cheratte possédait l'équipement le plus moderne : pompes à feu pour l'exhaure et machines à vapeur pour l'extraction . Les Saroléa furent les premiers , avec les Orban à Bonne-Fin , à utiliser dans la mine des wagonnets sur rails tirés par des chevaux .

- Fidèles à cette tradition, les charbonnages du Hasard, à Cheratte comme à Micheroux , font preuve d'un souci constant d'adaptation aux techniques les plus nouvelles
- Le puit n°1 , construit en 1907 , est la premier en Belgique dont la machine d'extraction est placée au sommet de la tour , ce qui permet des économies d'énergie . La machine d'extraction était actionnée par deux moteurs à courant continu d'une puissance de 135 kw chacun . Ces derniers étaient alimentés par des câbles de 8,5 km de long , provenant du charbonnage de Micheroux .



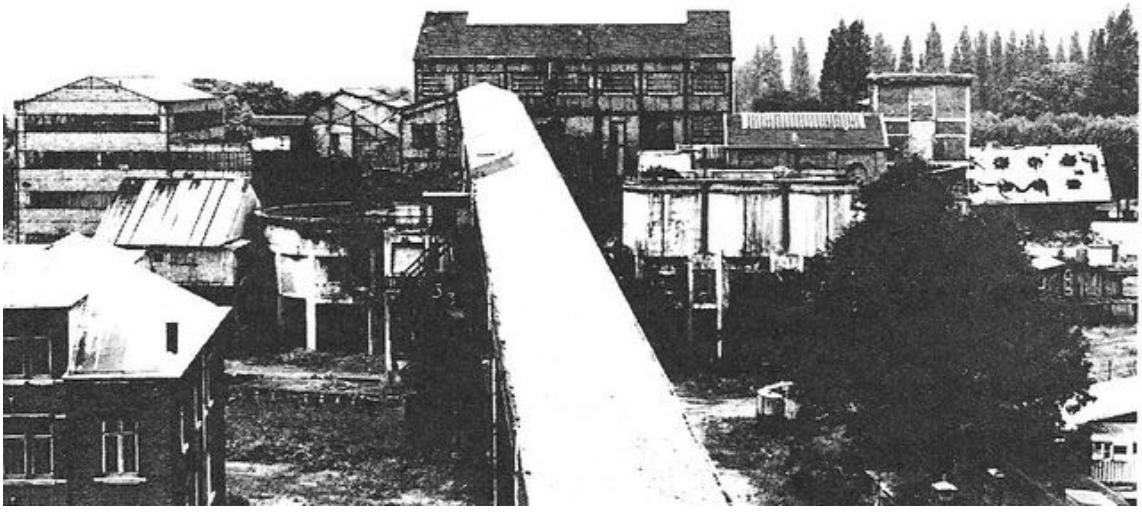
3. Entrée de la galerie creusée sous la colline

- Les puits étaient pourvus de décagement automatique , avec balances hydrauliques . Ils étaient aussi équipés d'évite-molettes hydrauliques .
- Au nouveaux lavoirs , peu avant 1930 , on procédait à l'abattage des poussières par aspiration , humidification et filtration à travers des panneaux garnis de copeaux de cuivre .



4. Le siège de Cheratte en 1923-24 : à l'avant-plan , la passerelle venant du lavoir et conduisant aux puits n° 1 et 2 . A droite , l'Institut St Dominique , que le charbonnage rachètera en 1957 pour en faire ses bureaux . Au centre , les puits n° 2 , les vestiaires-bains-douches , l'aise et la lampisterie sont en construction . En haut , le petit puits (belle fleur) remontant les matériaux stériles jusqu'au terril situé au-dessus de la colline (photo S.A. Charbonnages du Hasard)

- Port privé , le port de Cheratte , mis en …
- … de 1923-24 , tout comme le puit n°2 , elles sont d'architecture plus fonctionnelles .
- Toutes ces installations étaient aménagées sur un talus , à 6m au-dessus de la route . De ce talus partait une passerelle qui traversait la route et conduisait au triage-lavoir , dans la partie ouest du charbonnage . Celle que nous voyons actuellement est probablement contemporaine du puit n° 3 .



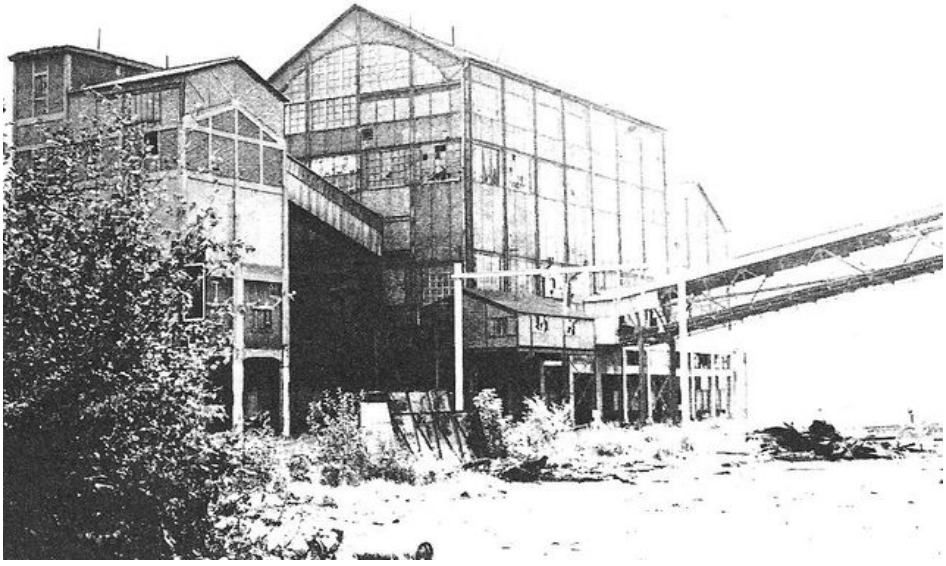
5. La passerelle menant au triage lavoir . Devant celui-ci , essoreuse à schlamms et silos de décantation

- Entre la route et la colline , plus au nord , se trouvent les magasins , forge , et ateliers de 1924 , ainsi que le puit n° 3 .

- Le puit n° 3 : lors de sa construction en 1938 , on ne descendait qu'à moins 313 m . On prévit donc une machine d'extraction au sommet de la tour en béton . Mais le puit ne fut pas opérationnel avant 1953 . A ce moment , on voulut atteindre le niveau moins 480 m , et une machine d'extraction au sommet n'était plus suffisamment puissante . On dut recourir alors à la solution classique d'une machine d'extraction au sol , garnir le puit de molettes et de poussoirs en béton . Dès ce moment , le puit n° 3 devint le puit d'extraction , celle-ci étant complètement mécanisée ; le puit n° 1 devint puit d'aérage et de manœuvres et le puit n° 2 fut condamné . Devant le puit n° 3 , on aménagea une plate forme en béton , 6m au-dessus de la route , pour rattraper le niveau du talus où étaient implantées les autres installations . La plate forme était couverte d'un toit , et le sol en pente douce , pour que les berlines puissent circuler par gravité . Sur la dalle subsiste encore la petite cabine d'où étaient dirigés les aiguillages et les freins : tout ceci fonctionnait à l'air comprimé .

A l'Ouest :

- Dans l'autre partie du charbonnage , le long de la route et en face de la lampisterie , se trouvent les bureaux , récemment installés dans l'ancien bâtiment de l'Institut Saint Dominique , racheté par le charbonnage en 1957-58 . Une petite infirmerie y a été ajoutée en annexe . Derrière eux , une sous-station électrique .
- Au bout de la passerelle , le triage-lavoir , reconstruit en 1960 . Là se déroulent les opérations de triage et de lavage , et la fabrication d'agglomérés , à partir de « fines » (poussières de charbon) , et de schlamms agglutinés à l'aide de « brai » et qui se présentent sous forme de briquettes ou de boulets ovoïdes . Dans le triage-lavoir , différentes installations pour le traitement des schlamms : des silos de décantation , un épaississeur à schlamms (où l'on ajoute un floculant aux eaux boueuses pour coller ensemble les grains de charbon et les entraîner vers le fond) et une essoreuse centrifigeuse . Il faut noter qu'il y avait 30% de schlamms à Cheratte . Auparavant , on avait utilisé , jusqu'en 1961 , une tour de séchage , qui se trouve encore le long du port privé .



6. Le triage-lavoir et le chemin de fer

- Au sud de cet ensemble , s'étend la paire à bois et à matériel , jonchée actuellement de wagonnets et de débris d'étançonnage .
- Le chemin de fer de l'Etat traverse le siège , parallèlement à la route Liège-Visé , entre le triage-lavoir et la cité ouvrière .
- De l'arrière du triage-lavoir partait une petite passerelle qui enjambait la ligne de chemin de fer de l'Etat , rejoignant une petite tour à schistes puis , après un coude , le bâtiment de la vente au comptant , gros cube de béton réalisé à la même époque . Bureaux et bascules ont déjà été démolis .
- Au-delà de la cité ouvrière , le port privé du charbonnage , mis en service en 1925 , long de 400 m et large de 35m . Ce port était un grand atout pour Cheratte et son importance allait encore augmenter avec la création du Canal Albert . C'était aussi dans le port que l'on pompait les eaux pour le charbonnage .
- Enfin , les bacs à décantation pour les schlamms , actuellement nivelés et devenus terrains vagues . Une petite butte de terrain houiller , avec une végétation de terril très dense , est vraisemblablement un reste de stockage des charbons près du port .
- Les terrils , situés entre le siège et la Meuse , consistaient en un vaste remblai de 9 à 10 m d'épaisseur , sur 22 ha . Ils ont été utilisés , d'une part , pour la construction de l'autoroute Liège-Maestricht , et d'autre part , pour combler un trou d'une douzaine de mètres de profondeur causé par l'exploitation des graviers de Meuse . Ils existent donc encore très partiellement , entre l'autoroute et la Meuse . Para-Métal en a racheté et aménagé 12 ha . En 1911 , la société fit l'acquisition de 4 ha à Hoignée , au-dessus de la colline de Cheratte , pour y installer un terril . Le petit puit qui servait à remonter les matériaux est toujours en place , mais le terril a été enlevé .

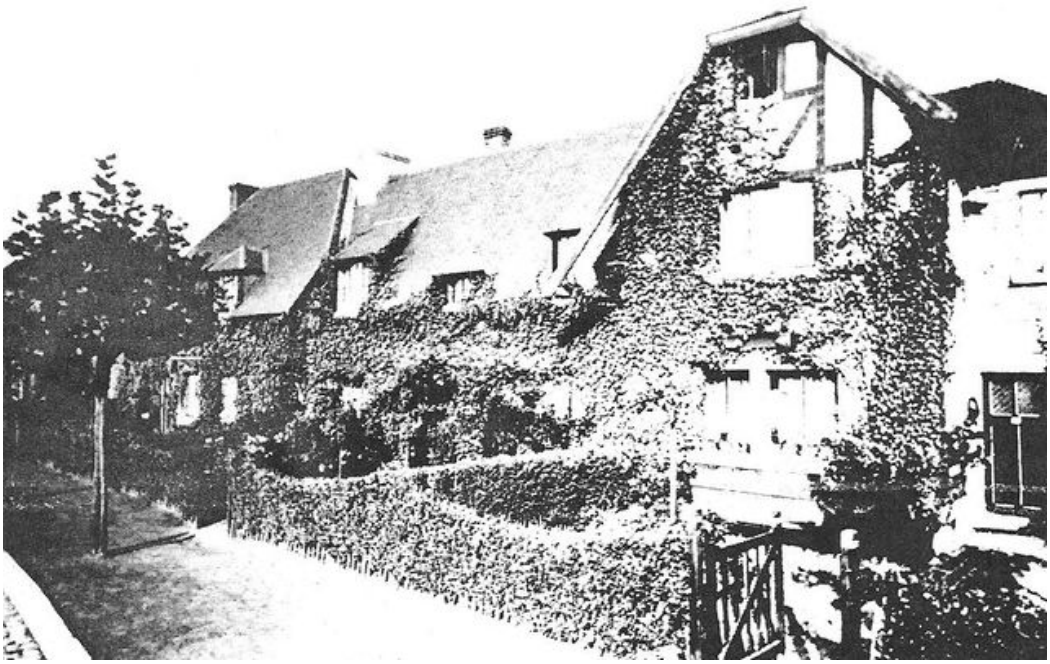


7. Le port privé du charbonnage et la vieille tour de séchage des schlamms

Le Château

La Société des Charbonnages du Hasard entama en 1913 des négociations pour l'achat du château de la famille Saroléa , premiers exploitants des houillères .
Le château date du milieu du 17e siècle . Il fut partiellement détruit pendant la guerre 1914-1918 et restauré en 1921 .
Le charbonnage installa dans une des ailes , l'hôpital-infirmerie , qui était équipé d'un laboratoire de biologie , d'installations de radiographie , de salles d'héliothérapie , etc.
Le château était aussi habité par le directeur du siège .

La Cité ouvrière : cité-jardin



La cité-jardin de Cheratte fut construite par la Société anonyme des Charbonnages du Hasard en 1925 . On réalisa un ensemble de 200 maisons , disposées en petits groupes .
Les routes furent bordées d'arbres, et leur tracé évite tout modèle géométrique trop rigoureux. Elles étaient « goudrogénitées , avec égouts , distribution d'eau et éclairage public » .
Les maisons , telles qu'elles se présentent aujourd'hui , sont en briques , souvent recouvertes d'un cimentage jaune et de faux colombages bruns , rouges , bleus ou verts . Les portes et les boiseries des fenêtres sont de la même couleur . Constituées à l'origine de six pièces , les maisons étaient pourvues de l'électricité et d'un raccordement à l'égout .
Elles avaient à l'arrière un « jardin à légumes » et en façade un « jardin à fleurs » . Des concours étaient réalisés annuellement , et des prix attribués aux jardins les mieux réussis . Un agronome de l'Etat venait périodiquement donner des cours d'horticulture et de floriculture .
D'autres coins de terre étaient encore à la disposition des ouvriers .



Voici ce qu'en pensait la direction : « Entre les hommes qui utilisent leurs loisirs à faire croître des plantes décoratives ou des légumes , une émulation s'est créée ; ils aiment le jardin qui est leur œuvre , ils en retirent plaisir et profit et se sont habitués , eux et leurs enfants , à respecter les arbres , les haies , les plantes et les routes » .
Des magasins étaient prévus sur la grand place , plantée de beaux grands arbres .
Il y avait enfin une hôtellerie pour les célibataires . Construite sur un plan en H , elle comportait 128 chambres à coucher séparées , réfectoires , cuisines , lavoirs et jardins . On y était hébergé pour 1 franc par jour .

En guise de conclusion…

La cité ouvrière de Cheratte appartient maintenant à la « Société régionale d'habitation sociale » par laquelle elle est restaurée .
C'est une réalisation d'un intérêt social et architectural remarquable , dont on ne peut que souhaiter la préservation . L'avenir du château , quant à lui , semble assuré .
Et pourquoi ne préserverait-on pas également les puits n° 1 et 2 et les installations qui les entourent , dont la galerie à flanc de colline ?
Mr Henri Delrée en a démontré le grand intérêt et a développé des « motifs de conservation » : la solidité de ces tours , la possibilité de découvrir de leur sommet le paysage de la Basse - Meuse , et le fait qu'il s'agit d'un ensemble vraiment cohérent dont « chaque élément est mis en valeur par l'ensemble » .